

## MARQUE NF

### REACTION AU FEU DES MATERIAUX DESTINES AU BATIMENT

TUBES ET RACCORDS PVC  
FILMS PVC  
SUPPORTS TEXTILES REVETUS  
PLAFONDS ACOUSTIQUES EN FIBRES MINERALES

**GRILLE TARIFAIRE 2019**

**Février 2019**

**OBTENTION DE LA CERTIFICATION (PAR SITE DE PRODUCTION)**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Instruction technique du dossier</b> - 1 <sup>er</sup> matériau - matériau suivant	2355 589
<b>Audit</b> : Forfait France ou Europe <b>pour un site certifié ISO 9001</b> (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.7.)	4100
<b>Audit</b> : Forfait France ou Europe <b>pour un site non certifié ISO 9001</b> (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.7.)	5266
Essais	§ 6.1.6.

**SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production)**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Droit d'usage de la marque NF (reversé à AFNOR Certification)</b> - 1 <sup>er</sup> matériau - matériau suivant	617 137

PRESTATIONS	TARIF
<b>Suivi qualité du dossier (par matériau)</b> - 1 <sup>er</sup> matériau - matériau suivant	627 367
<b>Audit</b> : (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.7.) Autre localisation : à définir	
<b>Audit</b> : Forfait France <b>pour un site certifié ISO 9001</b>	1582
<b>Audit</b> : Forfait Europe <b>pour un site certifié ISO 9001</b>	1845
<b>Audit</b> : Forfait France <b>pour un site non certifié ISO 9001</b>	2107
<b>Audit</b> : Forfait Europe <b>pour un site non certifié ISO 9001</b>	2371
Essais	§ 6.1.6.

**EXTENSION D'ADMISSION**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Instruction de la demande par matériau</b>	589
Essais	§ 6.1.6.

**DEMANDE DE MAINTIEN**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Frais de dossier par matériau</b>	589

**EMISSION DE CERTIFICAT SUITE A MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Frais d'instruction par certificat</b>	443

**VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES**

PRESTATIONS	TARIF
<b>Instruction du dossier par matériau</b>	849
<b>Audit</b> : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et déplacement (temps) France métropolitaine	1582
Europe (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.7.)	1845
Essais	§ 6.1.6.
<b>Traitement d'un recours contre décision</b>	2708

**TARIFS UNITAIRES DES ESSAIS**Essais de réaction au feu (par usine et par matériau)

- Essai par rayonnement NF P 92-501 (4 plaques).....**620 €**
- Essai d'indice d'oxygène NF EN ISO 4589-2.....**328 €**
- Mesure du pouvoir calorifique supérieure (NF P 92-510) .....**699 €**
- Mesure de réaction au feu selon la norme NF P 92-503.....**451 €**

(\*) Au sens de ce tarif, on entend par matériau, le produit ou la gamme de produits, couvert par un même procès verbal officiel de classement.

**FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT**Déplacement en France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site font l'objet d'une facturation forfaitaire :

Nombre de jours sur site	Jusqu'à 1 jour	De 1.25 à 2 jours	De 2.25 à 3 jours	De 3.25 à 4 jours	De 4.25 à 5 jours
Forfait France métropolitaine	399€	620€	810€	995€	1175€

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

Déplacement à l'étranger

Les frais de restauration et d'hébergement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation forfaitaire en fonction du barème applicable au pays concerné.

Les frais de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.